

Dossier N° : VC 121483
Code Client : 11CVCOTM
Protocole d'échantillonnage: FD T90-520
Date de réception: 18/12/2020
Date d'analyse : 18/12/2020
Article : Potabilité de l'eau au point de mise en distribut°
Législation : Arrêté du 11 janvier 2007
Dénomination : Forage cuve 72

SCAV LES COTEAUX DU MINERVOIS

7 AVENUE DES CATHARES

11700 PEPIEUX

Page : 2 sur 2

RESULTATS D'ANALYSES N° 467965
Informations de prélèvement

Date de prélèvement : 18/12/2020
 Prélevé par : *Sandie Raymonde (Lanagram)
 Heure de prélèvement : 10H15
 Site : Pépieux
 Désinfection point prélèvement : Lingettes
 Prélèvement : Après écoulement Temps:1min10
 Type de sortie : Robinet
 T° eau dans flacon en °C : 11.7

Données Client

Traitement en continu de l'eau Non

Analyses effectuées	Unités	Résultats	Critères
Chlorures <i>Colorimétrie</i>	mg/l	20	250
Dureté Totale : TH <i>Colorimétrie</i>	°F	41	
Titre Alcalimétrique Complet - Alcalinité <i>Colorimétrie</i>	°F	36	
Sulfates <i>NF EN ISO 10304-2</i>	mg/l	84	250
Carbone Organique Total <i>NF EN 1484 (EUROCDF)</i>	mg/l	1.25	
Physicochimie des Eaux - Limites de qualité			
Nitrate <i>Spectrophotométrie</i>	mg/l	15	50
Nitrites <i>NF EN ISO 13395 (EUROCDF)</i>	mg/l	0.03	0.50

Conclusion : Limites de qualité:Echantillon conforme-Références de qualité:Echantillon non conforme

Commentaire : Les critères de qualité ne sont pas respectés pour la conductivité.
 Les analyses marquées du sigle (EUROCDF) ont été effectuées par le laboratoire Eurofins Moulins sur Allier.

Mazamet, le 05/01/2021

 Laetitia Pech
 Technicienne De Laboratoire



Laboratoire agréé pour la réalisation des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.

Pour déclarer ou non la conformité, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat (incertitude communiquée sur demande).

Un résultat exprimé comme suit : " < x unités " signifie que la valeur obtenue est inférieure à la limite de quantification de la méthode, seuil donné dans les normes ou établi en interne.

Selon la norme NF EN ISO 8199, les résultats dont le dénombrement est compris entre 1 et 2 présentent une non-fiabilité statistique, ceux entre 3 et 9 sont des nombres estimés.

Si l'analyse n'a pas été réalisée le jour du prélèvement, des réserves sont émises quant à la fiabilité du résultat pour les micro-organismes rendus hors accréditation sur le rapport d'essai. Toutes les données concernant une analyse peuvent être communiquées sur demande au client.

Ce rapport d'essai ne concerne que les objets soumis à l'essai. La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale et est soumise à l'autorisation du laboratoire.

Le laboratoire Eurofins Lanagram se dégage de toute responsabilité concernant les informations fournies par le client pouvant affecter la validité des résultats. Pour les échantillons prélevés par le client, l'exonération de responsabilité s'applique également aux informations de prélèvement et le rapport d'essai ne concerne que les objets soumis à l'essai, tel qu'ils ont été reçus.

L'accréditation du COFRAC (ou équivalent) atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation identifiés par le symbole * et/ou ** pour les analyses sous-traitées. Le rapport du laboratoire sous-traitant est disponible sur demande. La référence à l'accréditation du laboratoire doit faire l'objet d'un accord du laboratoire.
 Le COFRAC est signataire de l'accord multilatéral de EA (European co-operation for accreditation) et d'ILAC (International Accreditation cooperation) de reconnaissance de l'équivalence des rapports d'essais ou d'analyses. Les conclusions sont couvertes par l'accréditation si l'ensemble des résultats pris en considération pour conclure sont couverts par l'accréditation. Les commentaires sont couverts par l'accréditation uniquement pour l'analyse des Legionella.

Dossier N° : VC 121483
Code Client : 11CVCOTM
Protocole d'échantillonnage: FD T90-520
Date de réception: 18/12/2020
Date d'analyse : 18/12/2020
Article : Potabilité de l'eau au point de mise en distribut°
Législation : Arrêté du 11 janvier 2007
Dénomination : Forage cuve 72

SCAV LES COTEAUX DU MINERVOIS

7 AVENUE DES CATHARES

11700 PEPIEUX

Page : 1 sur 2

RESULTATS D'ANALYSES N° 467965
Informations de prélèvement

Date de prélèvement : 18/12/2020
 Prélevé par : *Sandie Raymonde (Lanagram)
 Heure de prélèvement : 10H15
 Site : Pépieux
 Désinfection point prélèvement : Lingettes
 Prélèvement : Après écoulement Temps:1min10
 Type de sortie : Robinet
 T° eau dans flacon en °C : 11.7

Données Client

Traitement en continu de l'eau Non

Analyses effectuées	Unités	Résultats	Critères
Microbiologie des eaux - Limites de qualité			
Escherichia coli <i>NF EN ISO 9308-1:2000</i>	UFC/100ml	<1	<1
Entérocoques intestinaux <i>NF EN ISO 7899-2</i>	UFC/100ml	<1	<1
Microbiologie des eaux - Références de qualité			
Micro-organismes revivifiables à 22°C après 68H <i>NF EN ISO6222 Par inc & PCA sans gluc</i>	UFC/ml	3	
Micro-organismes revivifiables à 36°C après 44H <i>NF EN ISO6222 Par inc & PCA sans gluc</i>	UFC/ml	12	
Bactéries coliformes <i>NF EN ISO 9308-1:2000</i>	UFC/100ml	<1	<1
* Spores de Bactéries anaérobies sulfito-réductrices <i>NF EN 26461-2</i>	UFC/100ml	<1	<1
Physicochimie des eaux - Références de qualité			
Odeur, Saveur <i>Qualitatif</i>	Sans unité	absence	Absence
Valeur du pH <i>NF EN ISO 10523 (EUFMA1)</i>	unité pH	7.06	6.5- 9.0
Conductivité à 25°C <i>ISO 7888</i>	µS/cm	1 145	200-1 100
Couleur <i>Spectrophotométrie</i>	mg/l Pt/Co	2	15
Turbidité <i>NF EN ISO 7027</i>	NFU	0.38	2
Ammonium <i>Spectrophotométrie</i>	mg/l	<0.1	0.1
Chlore libre <i>Colorimétrie</i>	mg/l	<0.1	
Chlore total <i>Colorimétrie</i>	mg/l	0.2	

Dossier N° : VC 121483
Code Client : 11CVCOTM
Protocole d'échantillonnage: 0200.2
Date de réception: 18/12/2020
Date d'analyse : 18/12/2020
Article : Analyses physico chimique SCAV
Législation : Non renseigné.
Dénomination : Forage cuve 72

SCAV LES COTEAUX DU MINERVOIS

7 AVENUE DES CATHARES

11700 PEPIEUX

Page : 1 sur 1

RESULTATS D'ANALYSES N° 467966
Informations de prélèvement

Date de prélèvement : 18/12/2020
 Prélevé par : *Sandie Raymonde (Lanagram)
 Heure de prélèvement : 10H15
 Site : Pépieux
 Désinfection point prélèvement : Lingettes
 Prélèvement : Après écoulement Temps:1min10
 Type de sortie : Robinet
 T° eau dans flacon en °C : 11.7

Données Client

Traitement en continu de l'eau Non

Analyses effectuées	Unités	Résultats	Critères
Physicochimie des eaux			
Hydrogénocarbonates/Bicarbonates <i>Colorimétrie</i>	mg/l	438.6	
Calcium <i>NF EN ISO 11885</i>	mg/l	164	
Potassium <i>NF EN ISO 17294-2 (EUROCDF)</i>	mg/l	21.5	
Magnésium <i>NF EN ISO 11885</i>	mg/l	0.61	
Sodium <i>NF EN ISO 17294-2 (EUROCDF)</i>	mg/l	35.2	

Conclusion :

Commentaire : Les analyses marquées du sigle (EUROCDF) ont été effectuées par le laboratoire Eurofins Moulins sur Allier.

Mazamet, le 05/01/2021

Laetitia Pech

Technicienne De Laboratoire



Laboratoire agréé pour la réalisation des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.

Pour déclarer ou non la conformité, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat (incertitude communiquée sur demande).

Un résultat exprimé comme suit : " < x unités " signifie que la valeur obtenue est inférieure à la limite de quantification de la méthode, seuil donné dans les normes ou établi en interne.

Selon la norme NF EN ISO 8199, les résultats dont le dénombrement est compris entre 1 et 2 présentent une non-fiabilité statistique, ceux entre 3 et 9 sont des nombres estimés.

Si l'analyse n'a pas été réalisée le jour du prélèvement, des réserves sont émises quant à la fiabilité du résultat pour les micro-organismes rendus hors accréditation sur le rapport d'essai. Toutes les données concernant une analyse peuvent être communiquées sur demande au client.

Ce rapport d'essai ne concerne que les objets soumis à l'essai. La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale et est soumise à l'autorisation du laboratoire.

Le laboratoire Eurofins Lanagram se dégage de toute responsabilité concernant les informations fournies par le client pouvant affecter la validité des résultats. Pour les échantillons prélevés par le client, l'exonération de responsabilité s'applique également aux informations de prélèvement et le rapport d'essai ne concerne que les objets soumis à l'essai, tel qu'ils ont été reçus.

L'accréditation du COFRAC (ou équivalent) atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation identifiés par le symbole * et/ou ** pour les analyses sous-traitées. Le rapport du laboratoire sous-traitant est disponible sur demande. La référence à l'accréditation du laboratoire doit faire l'objet d'un accord du laboratoire.

Le COFRAC est signataire de l'accord multilatéral de EA (European co-operation for accreditation) et d'ILAC (International Accreditation cooperation) de reconnaissance de l'équivalence des rapports d'essais ou d'analyses. Les conclusions sont couvertes par l'accréditation si l'ensemble des résultats pris en considération pour conclure sont couverts par l'accréditation. Les commentaires sont couverts par l'accréditation uniquement pour l'analyse des Legionella.